

Réponse à Zéro Waste – Saint Ouen

Madame, Monsieur,

Vous nous interrogez sur une problématique majeure de la Ville. Dans notre campagne participative, la question de la propreté est souvent revenue. Nous sommes aussi tous d'accord pour dire que le meilleur déchet est un déchet non produit. Ainsi, votre interrogation coïncide avec une des enjeux de notre liste citoyenne : comment construire ensemble une ville à la hauteur des enjeux de transition écologique.

Nous détaillons ci-dessous nos engagements sur les 8 chantiers qui nous préoccupent et qui rejoignent nos combats respectifs. Nous n'avons pas réponse à tout : certains éléments doivent faire l'objet de négociations avec le Syrec pour les cantines et Plaine Commune pour la propreté, qui sont tous deux parties prenantes; beaucoup d'autres sont à définir en concertation avec les citoyens, puisque notre démarche se veut participative.

Nous, Saint-Ouen ! s'engage sur les propositions suivantes :

1. S'ATTAQUER AU PLASTIQUE ET AUX EMBALLAGES JETABLES

Réduire l'usage du jetable au sein de vos services en modifiant votre politique d'achats au profit de solutions réutilisables.

La Ville doit se conformer aux prescriptions de la loi Egalim pour interdire l'utilisation des plastiques jetables dans la restauration collective, mais, sans attendre 2025, pousser le Syrec à généraliser l'usage du verre et du zinc pour réchauffer les plats. Des expérimentations sont en cours; elles devront, avec l'impulsion des communes adhérentes, aboutir rapidement. Cela passe aussi par des actions simples dès aujourd'hui : acheter les yaourts par bac de 10 litres servis en coupelle et éviter ainsi 100 pots en plastique, in fine, cela permet un dosage moins approximatif et donc moins de déchets et de gaspillage.

Par ailleurs, dans les services municipaux, nous veillerons à ce que les gobelets, touillettes, bouteilles d'eau soient bien remplacés par des tasses, des verres et carafes.

Prendre des arrêtés limitant le recours au jetable sur le domaine public.

Les arrêtés sont un signal important vis-à-vis des habitants pour éviter que, lors des pique-niques ou goûter dans les parcs, les pelouses soient polluées. Par ailleurs notre programme encourage fêtes de quartier et brocantes et autres évènements qui créent du lien (Engagement #27). Ces évènements doivent être autorisés sans recours au plastique jetable et en limitant le jetable même recyclable (eco-cup au lieu de gobelet par ex.).



NOUS, SAINT-OUEN !

Une table ronde avec les acteurs associatifs, Plaine Commune et la Ville permettra de dessiner le dispositif à mettre en place.

Enfin, la création de points d'eau, dans le cadre des réaménagements des places publiques (engagement #5) permet de penser davantage aux gourdes et moins aux bouteilles plastiques.

Soutenir les alternatives locales en soutenant la vente en vrac et des dispositifs de consigne.

La politique de développement du commerce de proximité (engagement #11) vient répondre à une attente forte de primeurs, cafés associatifs où peut se développer la vente en vrac. L'idée est de mettre en place, dans les coques commerciales propriétés de la SEMISO des loyers progressifs ou adaptés permettant d'accueillir ce type d'activité. La mise en place d'un marché nocturne hebdomadaire, place de la Mairie (engagement #27), sera aussi une opportunité de développer le vrac.



Distribution de l'association Vrac à développer à St Ouen. (Crédit : Association Vrac)

Par ailleurs, nous mettrons à disposition des collectifs de quartier, des locaux qui pouvant accueillir également les distributions de panier d'AMAP ou autres types de livraison de produits en vrac (engagement #1) ?

Nous soutiendrons par exemple le déploiement du réseau de l'association VRAC pour du bio, circuit court et sans emballage pour les quartiers « politique de la Ville ». [Pour en savoir plus](#)

02. METTRE EN PLACE UNE SOLUTION POUR LES BIODÉCHETS

Encourager les foyers au compostage domestique et mettre en place une collecte séparée des bio-déchets.

Essaimer les points de compostage collectif (exemple des Docks)

En complément des lombricomposteurs individuels distribués par Plaine Commune, nous préparerons la collecte séparée des bio-déchets obligatoire en 2025 en proposant à chaque foyer un seau à compost.

Les habitants les amèneront dans l'un des points de compostage collectif gérés par les jardins partagés (Engagement #6) en collaboration avec les jardins existants (Guinot, Impasse Juif). En plus de pérenniser ceux-là, nous en créerons de nouveaux. Par exemple, avec la SEMISO et les amicales de locataires, sur les espaces verts inutilisés des cités de Saint-Ouen ou bien dans la cour de la Maison de Retraite Lumières d'Automne (vertu thérapeutique). ([cf. carte ci-contre ou à ce lien](#))





Dans le cadre de la convention de gestion liant la Ville et les associations gérant ces jardins, il sera prévu l'animation d'un composteur de quartier (formation, entretien etc....)

Les habitants pourront également vider leurs composts, dans la déchetterie mobile (engagement #7). La déchetterie mobile, remorque de tri se déplaçant dans chaque quartier de la Ville, aura un bac pour les bio-déchets qui servira à alimenter un composteur municipal. Ce composteur sera utilisé pour fertiliser les espaces verts de la Ville.

03. ADOPTER LA TARIFICATION INCITATIVE

La réflexion sera menée avec Plaine Commune pour savoir comment, notamment avec un habitat collectif, encourager au tri et réduire le gaspillage par ce type de tarification.

04. ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DANS LE CHAMP DE LA RÉUTILISATION ET DU RÉEMPLOI

Faciliter l'émergence d'une ressourcerie sur Saint-Ouen-sur-Seine

La mise en place d'une déchèterie mobile permettra de récupérer le petit électroménager. Il est alors possible d'envisager des partenariats avec les associations qui le souhaitent – comme l'atelier solidaire – pour mettre en place une ressourcerie utilisant les pièces ainsi récupérées.

En soutenant la création d'espaces socio-culturels éphémères sur les friches industrielles (engagement #28), nous faciliterons l'installation d'une ressourcerie en ces lieux

05. S'ATTAQUER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Mesure égalitaire phare de notre programme, la cantine gratuite pour tous les élèves de Saint Ouen (engagement #23) s'accompagnera nécessairement d'une meilleure éducation au bien manger et donc d'une vigilance sur le gaspillage alimentaire.

En lien avec le Syrec, et dans l'esprit de la loi Egalim, nous adapterons les grammages aux besoins des enfants. Des accords seront également signés avec des associations caritatives – comme celles qui soutiennent les migrants – pour que les repas non distribués leur soient donnés.

Enfin des actions toute simples seront mises en œuvre, dans le respect des règles sanitaires, comme une table où les enfants déposent certains produits qu'ils ne veulent pas manger pour les repartager ou les distribuer au goûter.

06. PROMOUVOIR LES TEXTILES SANITAIRES RÉUTILISABLES

Nous n'avons pas d'engagements spécifiques sur ce sujet mais nous sommes convaincus que favoriser l'implantation de boutiques de vrac (engagement #11), de favoriser l'implantation de crèches associatives (engagement #22), de soutenir et mettre en lien les associations et habitants (engagement #1) permettent de démocratiser et faire adopter les textiles réutilisables : couches lavables, serviettes périodiques, démaquillants, éponges (à l'image de l'atelier *tawashi* que le Tipi avait fait à la serre du Grand Parc).

07. GÉNÉRALISER LE TRI A LA SOURCE

En complément de l'action de sensibilisation au tri déployée par Plaine Commune, nous pensons que la déchetterie mobile sera un formidable vecteur pour améliorer le tri à la source. En allant dans chaque quartier, sur une place, chaque semaine, les agents pourront guider les usagers pour les aider à trier mieux, à la source. Les côtés de la remorque serviront à expliquer et sensibiliser aux actions.

Cette remorque sera aussi très facilement visitable par les classes en se garant aux abords des écoles. Ce sera ainsi un outil pédagogique important en plus d'une solution de tri au plus près des audoniens.



Exemple d'Eco-point à Paris (Crédit : Ville de Paris)

08. AGIR VIA LA COMMANDE PUBLIQUE DE FOURNITURES, SERVICES ET TRAVAUX

Nous mettrons en place un règlement d'achat responsable de la commune à l'image du schéma d'achat responsable du Département. Ambitieux mais réaliste ce document listera toutes les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour améliorer la commande publique à Saint-Ouen et avoir valeur d'exemple : c'est-à-dire en réfléchissant au cycle de vie des produits, en pensant à leur impact carbone, leur obsolescence et ce, dès l'établissement des cahiers des charges. Ces critères de sélection s'inscriront ainsi dans les notations techniques des offres.

Par exemple dans les chantiers de déconstruction / reconstruction il sera privilégié l'utilisation de matériaux et équipement de réemploi avec des plateformes [comme Backacia](#). Si cette démarche représente un travail supplémentaire, ces équipements et matériaux sont moins chers, ce qui permet d'équilibrer financièrement les opérations.

Par ailleurs, nous ferons respecter à chacun de nos prestataires une politique de RSE en lien avec nos engagements.



Qui sommes nous ?

Nous, Saint Ouen est la liste citoyenne et participative des élections municipales. Affranchis de tout parti politique, nous sommes des habitants qui voulons une politique municipale davantage à l'écoute de nos envies et nos besoins.

Nous nous engageons pour une équipe municipale plurielle qui anime et libère les énergies citoyennes de notre ville.

Notre collectif a élu Oualid Hathroubi pour conduire cette liste de citoyens issus de tous les milieux et de tous les quartiers.

Nous avons construit notre projet municipal autour de 3 valeurs :

1. développer collectivement Saint-Ouen en donnant aux Audoniens le pouvoir d'agir sur leur ville, sur leur vie,
2. créer un cadre de ville agréable et durable répondant aux enjeux de la transition écologique et aux grands chantiers à venir sur la Ville,
3. assurer une gestion partagée, transparente et responsable de la Ville.

Ce projet a été construit avec les audoniens au-travers de sept ateliers participatifs de quartiers, d'un questionnaire en ligne, de portes-à-porte. Les nombreuses propositions ont été transcrites en 29 engagements réalistes c'est-à-dire :

- réalisable en un seul mandat,
- finançable sans accroître la dette ou l'impôt
- du ressort de la commune en collaboration avec les autres acteurs institutionnels du Grand Paris.

Vous pouvez découvrir tout le programme sur notre site :

<https://www.noussaintouen.fr/notre-programme>